



**SWISSCURLING**  
**RÈGLEMENT POUR LES CHAMPIONNATS ET LES**  
**QUALIFICATIONS DE LA RELÈVE**

**1<sup>er</sup> octobre 2018**

## Contenu

1 Généralités.....	3
2 Championnats de la relève SWISSCURLING.....	4
3 Championnats du monde (CM).....	21

## **1 Généralités**

- 1.1 Le présent règlement a été édicté sur la base des statuts de **SWISSCURLING** ainsi que sur l'actuel règlement des jeux de **SWISSCURLING** et sur le règlement de compétition de la relève.
- 1.2 Si le présent règlement contient des dispositions divergentes par rapport aux règlements mentionnés ci-dessus, ce sont les dispositions du présent règlement qui s'appliquent.
- 1.3 La commission sportive de la relève de **SWISSCURLING** décide dans tous les cas des sélections pour les championnats internationaux et de l'admission dans le cadre.
- 1.4 Les sélections et mesures de promotion sont fondées sur le principe de performance, qui prend en compte les résultats, la motivation et le potentiel de performance.
- 1.5 Si des dates, des délais, des quantités et d'autres valeurs dynamiques sont mentionnés, ils sont fixés dans les dispositions d'exécution de **SWISSCURLING** pour les règlements de la relève.

## 2 Championnats de la relève **SWISSCURLING**

### 2.1 Généralités

- (i) Le terme « championnats de la relève de **SWISSCURLING** » comprend tous les championnats des diverses ligues qui débouchent sur le titre de champion suisse.

### 2.2 Organisation

- (i) L'organisation des championnats de la relève incombe au secrétariat central de **SWISSCURLING**.
- (ii) **SWISSCURLING** rédige les convocations aux équipes, fixe le lieu de déroulement (halle) et, si nécessaire, nomme un/des arbitre/s.
- (iii) L'organisateur est responsable de la direction des jeux.

### 2.3 Mode de jeu

- (i) En fonction du nombre d'équipes participantes, les championnats suivants sont possibles pour la relève, dans l'ordre décroissant :
  - 1) Ligue A de la relève de **SWISSCURLING**, y c. tour final championnat suisse ligue A (CS ligue A)
  - 2) Ligue B de la relève de **SWISSCURLING**, y c. tour final championnat suisse ligue B (CS ligue B)
  - 3) Ligue C de la relève de **SWISSCURLING**, y c. tour final championnat suisse ligue C (CS ligue C)
  - 4) Championnat suisse Cherry Rockers de **SWISSCURLING** (CS Cherry)
  - 5) Championnat suisse double mixte de la relève de **SWISSCURLING** (CS MD)
- (ii) Les règles sont détaillées dans le règlement de compétition de la relève, et les passages dérogeant à ces dispositions figurent dans les pages suivantes du présent règlement.

## 2.4 Ligue A de la relève de SWISSCURLING

### (i) Participation

- 1) Sont autorisées à participer les équipes de la relève classées aux rangs 1 à 7 du championnat de ligue A de l'année précédente ou les équipes classées aux rangs 8 à 10 qui ont été « repêchées » suite à la défection d'autres équipes. En outre, les équipes qualifiées pour la ligue A par l'intermédiaire des qualifications A/B de la relève.
- 2) C'est le point C2 du règlement de compétition de la relève qui s'applique.

### (ii) Déroulement des matchs

- 1) La ligue A se joue avec 10 équipes.
- 2) Les équipes participantes jouent un round robin simple.
- 3) Les équipes classées aux rangs 1 à 8 se qualifient pour le tour final des championnats suisses (CS A).

### (iii) Vêtements et équipement

(iv) C'est le point C3 du règlement de compétition de la relève qui s'applique.

### (v) Entraînement avant le match

- 1) C'est le point C4 du règlement de compétition de la relève qui s'applique.

### (vi) Longueur des matchs

- 1) Les matchs se jouent en 8 ends (avec éventuellement un end supplémentaire).
- 2) C'est le point C5 du règlement de compétition de la relève qui s'applique.

### (vii) Durée des matchs

- 1) C'est le point C6 du règlement de compétition de la relève qui s'applique.

### (viii) Time outs d'équipe / Time outs techniques

- 1) Chaque équipe a droit à un time out d'équipe par match. Un time out supplémentaire est accordé en cas d'end supplémentaire.
- 2) C'est le point C7 du règlement de compétition de la relève qui s'applique.

### (ix) Attribution des pierres / Last Stone Draw (LSD)

- 1) C'est le point C8 du règlement de compétition de la relève qui s'applique.

### (x) Classement des équipes / Draw Shot Challenge (DSC)

- 1) C'est le point C9 du règlement de compétition de la relève qui s'applique.

### (xi) Arbitres

- 1) C'est le point C10 du règlement de compétition de la relève qui s'applique.

## 2.5 Tour final championnat suisse de SWISSCURLING (CS ligue A)

### (i) Participation

- 1) Sont autorisées à participer les équipes classées aux rangs 1 à 8 de la ligue A qui a précédé.
- 2) C'est le point C2 du règlement de compétition de la relève qui s'applique.

### (ii) Déroulement des matchs

- 1) Le championnat suisse de ligue A se joue avec 8 équipes.
- 2) Au début du tour final, les points du classement final de la ligue A de la relève sont divisés par deux et repris pour le tour final. Les demi points sont arrondis.
- 3) Les équipes participantes jouent un round robin simple.
- 4) Les rangs 1 à 4 se qualifient pour les playoffs.
- 5) Match de playoffs rang 1 contre rang 2 : Le vainqueur se qualifie pour la finale des CS. Le perdant dispute la demi-finale.
- 6) Match de playoffs rang 3 contre rang 4 : Le vainqueur se qualifie pour la demi-finale. Le perdant dispute le match pour la 3<sup>e</sup> place.
- 7) Demi-finale: Le perdant du match de playoffs (1/2) affronte le vainqueur du match de playoffs (3/4). Le vainqueur se qualifie pour la finale des CS et le perdant pour le match pour la 3<sup>e</sup> place.
- 8) Match pour la 3<sup>e</sup> place : Le vainqueur remporte la médaille de bronze, le perdant termine à la 4<sup>e</sup> place.
- 9) Finale des CS: Le vainqueur est champion suisse et remporte la médaille d'or. Le perdant est vice-champion suisse et remporte la médaille d'argent.

### (iii) Vêtements et équipement

- 1) C'est le point C3 du règlement de compétition de la relève qui s'applique.

### (iv) Entraînement avant le match

- 1) C'est le point C4 du règlement de compétition de la relève qui s'applique.

### (v) Longueur des matchs

- 1) Les matchs se jouent en 10 ends (avec éventuellement un end supplémentaire).
- 2) C'est le point C5 du règlement de compétition de la relève qui s'applique.

### (vi) Durée des matchs

- 1) C'est le point C6 du règlement de compétition de la relève qui s'applique.

### (vii) Time outs d'équipe / Time outs techniques

- 1) Chaque équipe a droit à un time out d'équipe par match. Un time out supplémentaire est accordé en cas d'end supplémentaire.
- 2) C'est le point C7 du règlement de compétition de la relève qui s'applique.

### (viii) Attribution des équipes / *Last Stone Draw* (LSD)

- 1) C'est le point C8 du règlement de compétition de la relève qui s'applique.

### (ix) Classement des équipes / *Draw Shot Challenge* (DSC)

- 1) C'est le point C9 du règlement de compétition de la relève qui s'applique.

### (x) Arbitres

- 1) C'est le point C10 du règlement de compétition de la relève qui s'applique.

## Tour de qualification A/B de SWISSCURLING

### (xi) Participation

- 1) Ont le droit de participer les équipes classées aux rangs 8 à 10 de la ligue A de l'année précédente, les équipes classées aux rangs 1 à 3 des championnats suisses de ligue B de l'année précédente et, en cas de places libres, les équipes classées aux rangs 4 à 10 de la ligue B de l'année précédente et qui ont été « repêchées ».
- 2) C'est le point C2 du règlement de compétition de la relève qui s'applique.

### (xii) Déroulement des matchs

- 1) Les qualifications A/B se jouent avec 6 équipes.
- 2) Les équipes participantes disputent un round robin simple.
- 3) Les rangs 1 à 3 se qualifient pour la ligue A de la relève.
- 4) Les rangs 4 à 6 se qualifient pour la ligue B de la relève.
- 5) S'il devait y avoir plus de 3 places disponibles en ligue A, autant d'équipes peuvent se qualifier qu'il y a de places libres.

### (xiii) Vêtements et équipement

- 1) C'est le point C3 du règlement de compétition de la relève qui s'applique.

### (xiv) Entraînement avant les matchs

- 1) C'est le point C4 du règlement de compétition de la relève qui s'applique.

### (xv) Longueur des matchs

- 1) Les matchs se jouent en 8 ends (avec éventuellement un end supplémentaire)
- 2) C'est le point C5 du règlement de compétition de la relève qui s'applique.

### (xvi) Durée des matchs

- 1) Le « *thinking time* » n'est pas mesuré. Les matchs durent 120 minutes. Si la dernière pierre du end passe la première tee line avant la fin du temps réglementaire, le end suivant peut-être commencé.
- 2) C'est le point C6 du règlement de compétition de la relève qui s'applique.

### (xvii) Time outs d'équipe / Time outs techniques

- 1) Chaque équipe a droit à un time out d'équipe par match. Un time out supplémentaire est accordé en cas d'end supplémentaire.
- 2) C'est le point C7 du règlement de compétition de la relève qui s'applique.

### (xviii) Attribution des pierres / *Last Stone Draw* (LSD)

- 1) Les pierres qui recouvrent complètement le dolly sont comptées comme un zéro. Celles qui ne touchent pas la maison sont comptées comme 185,4 cm.
- 2) C'est le point C8 du règlement de compétition de la relève qui s'applique.

### (xix) Classement des équipes / *Draw Shot Challenge* (DSC)

- 1) C'est le point C9 du règlement de compétition de la relève qui s'applique.

### (xx) Arbitres

- 1) C'est le point C10 du règlement de compétition de la relève qui s'applique.



## 2.6 Ligue B de la relève de SWISSCURLING

### (i) Participation

- 1) Ont le droit de participer les équipes de la relève classées aux rangs 4 à 7 de la ligue B de l'année précédente, les équipes classées aux rangs 8 à 10 de la ligue B de l'année précédente et qui ont été « repêchées » ainsi que les équipes qualifiées pour la ligue B par le biais des qualifications A/B ou B/C.
- 2) C'est le point C2 du règlement de compétition de la relève qui s'applique.

### (ii) Déroulement des matchs

- 1) La ligue B se joue avec 10 équipes.
- 2) Les équipes participantes disputent un round robin simple.
- 3) Les rangs 1 à 4 se qualifient pour le tour final des championnats suisses (CS ligue B)

### (iii) Vêtements et équipement

- 1) C'est le point C3 du règlement de compétition de la relève qui s'applique.

### (iv) Entraînement avant les matchs

- 1) C'est le point C4 du règlement de compétition de la relève qui s'applique.

### (v) Longueur des matchs

- 1) Les matchs se jouent en 8 ends (avec éventuellement un end supplémentaire)
- 2) C'est le point C5 du règlement de compétition de la relève qui s'applique.

### (vi) Durée des matchs

- 1) Le *thinking time* n'est pas mesuré. Les matchs durent 120 minutes. Si la dernière pierre du end passe la première tee line avant la fin du temps réglementaire, le end suivant peut-être commencé.
- 2) C'est le point C6 du règlement de compétition de la relève qui s'applique.

### (vii) Time outs d'équipe / Time outs techniques

- 1) Chaque équipe a droit à deux time outs d'équipe par match. Un time out supplémentaire est accordé en cas d'end supplémentaire.
- 2) Le coach peut demander un time out depuis le banc. Ces time outs du coach doivent être confirmés par les joueurs sur la glace. Si l'équipe ne donne pas de confirmation, le time out n'a pas lieu.
- 3) Durant un time out, les deux équipes ont le droit de parler avec une des personnes assises sur le banc des coaches. Autrement dit, le coach adverse a le droit de venir sur la glace et de parler avec son équipe durant le même laps de temps. Le time out est cependant chronométré en fonction de l'équipe qui l'a demandé.
- 4) C'est le point C7 du règlement de compétition de la relève qui s'applique.

### (viii) Attribution des pierres / Last Stone Draw (LSD)

- 1) Les pierres qui recouvrent complètement le dolly sont comptées comme un zéro. Celles qui ne touchent pas la maison sont comptées comme 185,4 cm.
- 2) C'est le point C8 du règlement de compétition de la relève qui s'applique.

### (ix) Classement des équipes / Draw Shot Challenge (DSC)

- 1) C'est le point C9 du règlement de compétition de la relève qui s'applique.

**(x) Arbitres**

- 1) C'est le point C10 du règlement de compétition de la relève qui s'applique.

## 2.7 Tour final des championnats suisses de SWISSCURLING (CS ligue B)

### (i) Participation

- 1) Ont le droit de participer les équipes classées aux rangs 1 à 4 de la ligue B qui a précédé.
- 2) C'est le point C2 du règlement de compétition de la relève qui s'applique.

### (ii) Déroulement des matchs

- 1) Les championnats suisses de ligue B se jouent avec 4 équipes.
- 2) Les équipes participantes disputent un round robin simple.
- 3) Finale 1: Rang 1 vs Rang 2: Le vainqueur est champion suisse de ligue B.
- 4) Finale 2: Rang 3 vs Rang 4: Le vainqueur est 3<sup>e</sup>.

### (iii) Vêtements et équipement

- 1) C'est le point C3 du règlement de compétition de la relève qui s'applique.

### (iv) Entraînement avant le match

- 1) C'est le point C4 du règlement de compétition de la relève qui s'applique.

### (v) Longueurs des matchs

- 1) Les matchs se jouent en 8 ends (avec éventuellement un end supplémentaire).
- 2) C'est le point C5 du règlement de compétition de la relève qui s'applique.

### (vi) Durée des matchs

- 1) Le *thinking time* n'est pas mesuré. Les matchs durent 120 minutes. Si la dernière pierre du end passe la première tee line avant la fin du temps réglementaire, le end suivant peut être commencé.
- 2) C'est le point C6 du règlement de compétition de la relève qui s'applique.

### (vii) Time outs d'équipe / Time outs techniques

- 1) Chaque équipe a droit à deux time outs d'équipe par match. Un time out supplémentaire est accordé en cas d'end supplémentaire.
- 2) Le coach peut demander un time out depuis le banc. Ces time outs du coach doivent être confirmés par les joueurs sur la glace. Si l'équipe ne donne pas de confirmation, le time out n'a pas lieu.
- 3) Durant un time out, les deux équipes ont le droit de parler avec une des personnes assises sur le banc des coaches. Autrement dit, le coach adverse a le droit de venir sur la glace et de parler avec son équipe durant le même laps de temps. Le time out est cependant chronométré en fonction de l'équipe qui l'a demandé.
- 4) C'est le point C7 du règlement de compétition de la relève qui s'applique.

### (viii) Attribution des pierres / Last Stone Draw (LSD)

- 1) Les LSD joués durant le round robin visent uniquement à déterminer qui a le droit de choisir la dernière pierre ou la couleur des pierres. Il n'y a pas de classement DSC.
- 2) Les pierres qui recouvrent complètement le dolly sont comptées comme un zéro. Celles qui ne touchent pas la maison sont comptées comme 185,4 cm.
- 3) C'est le point C8 du règlement de compétition de la relève qui s'applique.

**(ix) Classement des équipes / Draw Shot Challenge (DSC)**

- 1) Un classement général est établi après le round robin simple. En cas d'égalité de points entre plusieurs équipes, l'équipe qui était la mieux placée durant la ligue B qui a précédé passe devant.
- 2) C'est le point C9 du règlement de compétition de la relève qui s'applique C9.

**(x) Arbitres**

- 1) C'est le point C10 du règlement de compétition de la relève qui s'applique.

## 2.8 Tour de qualification B/C de SWISSCURLING

### (i) Participation

- 1) Ont le droit de participer les équipes classées aux rangs 8 à 10 de la ligue B de l'année précédente, les équipes classées aux rangs 1 à 3 des championnats suisses de ligue C de l'année précédente et, en cas de places libres, les équipes classées aux rangs 4 à 6 de la ligue C de l'année précédente et qui ont été « repêchées ».

Dans certains cas exceptionnels, des équipes suivantes provenant de groupes régionaux peuvent aussi participer.

- 2) C'est le point C2 du règlement de compétition de la relève qui s'applique.

### (ii) Déroulement des matchs

- 1) Les matchs des qualifications B/C se jouent avec 6 équipes.
- 2) Les équipes participantes disputent un round robin simple.
- 3) Les rangs 1 à 3 se qualifient pour la ligue B de la relève.
- 4) Les rangs 4 à 6 se qualifient pour la ligue C de la relève.
- 5) S'il devait y avoir plus de 3 places disponibles en ligue B, autant d'équipes peuvent se qualifier qu'il y a de places libres.

### (iii) Vêtements et équipement

- 1) C'est le point C3 du règlement de compétition de la relève qui s'applique.

### (iv) Entraînement avant le match

- 1) C'est le point C4 du règlement de compétition de la relève qui s'applique.

### (v) Longueur des matchs

- 1) Les matchs se jouent en 8 ends (avec éventuellement un end supplémentaire).
- 2) C'est le point C5 du règlement de compétition de la relève qui s'applique.

### (vi) Durée des matchs

- 1) C'est le point C6 du règlement de compétition de la relève qui s'applique.

### (vii) Time outs d'équipe / Time outs techniques

- 1) Chaque équipe a droit à deux time outs d'équipe par match. Un time out supplémentaire est accordé en cas d'end supplémentaire.
- 2) Le coach peut demander un time out depuis le banc. Ces time outs du coach doivent être confirmés par les joueurs sur la glace. Si l'équipe ne donne pas de confirmation, le time out n'a pas lieu.
- 3) Durant un time out, les deux équipes ont le droit de parler avec une des personnes assises sur le banc des coaches. Autrement dit, le coach adverse a le droit de venir sur la glace et de parler avec son équipe durant le même laps de temps. Le time out est cependant chronométré en fonction de l'équipe qui l'a demandé.
- 4) C'est le point C7 du règlement de compétition de la relève qui s'applique.

### (viii) Attribution des pierres / Last Stone Draw (LSD)

- 1) Les pierres qui recouvrent complètement le dolly sont comptées comme un zéro. Celles qui ne touchent pas la maison sont comptées comme 185,4 cm.

2) C'est le point C8 du règlement de compétition de la relève qui s'applique.

**(ix) Classement des équipes / Draw Shot Challenge (DSC)**

1) C'est le point C9 du règlement de compétition de la relève qui s'applique.

**(x) Arbitres**

1) C'est le point C10 du règlement de compétition de la relève qui s'applique.

## 2.9 Ligue C de la relève de SWISSCURLING

### (i) Participation

- 1) Ont le droit de participer toutes les équipes de la relève qui ne se sont pas qualifiées pour les championnats A et B de la relève ou toutes les nouvelles équipes qui se sont inscrites dans les délais fixés. Le délai d'inscription est fixé par **SWISSCURLING**.
- 2) Une équipe de juniors peut compter au maximum une junior fille, et une équipe de juniors filles au maximum un junior.
- 3) C'est le point C2 du règlement de compétition de la relève qui s'applique.

### (ii) Déroulement des matchs

- 1) La ligue C se joue en groupes régionaux.
- 2) Le nombre de groupes, leur taille, le mode de jeu exact et la qualification pour le tour final des championnats suisses (CS ligue C) est fixé par **SWISSCURLING** après réception de toutes les inscriptions.

### (iii) Vêtements et équipement

- 1) C'est le point C3 du règlement de compétition de la relève qui s'applique.

### (iv) Entraînement avant le match

- 1) C'est le point C4 du règlement de compétition de la relève qui s'applique.

### (v) Longueur des matchs

- 1) Les matchs se jouent en 8 ends (avec éventuellement un end supplémentaire).
- 2) Si les équipes sont à égalité de points après le dernier end joué, elles disputent au maximum un end supplémentaire. S'il n'y a toujours pas de vainqueur après ce end supplémentaire, l'équipe qui n'avait pas la dernière pierre au end supplémentaire remporte la partie.
- 3) C'est le point C5 du règlement de compétition de la relève qui s'applique.

### (vi) Durée des matchs

- 1) Le *thinking time* n'est pas mesuré. Les matchs durent 120 minutes. Si la dernière pierre du end passe la première tee line avant la fin du temps réglementaire, le end suivant peut-être commencé.
- 2) C'est le point C6 du règlement de compétition de la relève qui s'applique.

### (vii) Time outs d'équipe / Time outs techniques

- 1) Chaque équipe a droit à deux time outs d'équipe par match. Un time out supplémentaire est accordé en cas d'end supplémentaire.
- 2) Le coach peut demander un time out depuis le banc. Ces time outs du coach doivent être confirmés par les joueurs sur la glace. Si l'équipe ne donne pas de confirmation, le time out n'a pas lieu.
- 3) Durant un time out, les deux équipes ont le droit de parler avec une des personnes assises sur le banc des coaches. Autrement dit, le coach adverse a le droit de venir sur la glace et de parler avec son équipe durant le même laps de temps. Le time out est cependant chronométré en fonction de l'équipe qui l'a demandé.
- 4) C'est le point C7 du règlement de compétition de la relève qui s'applique.

**(viii) Attribution des pierres / *Last Stone Draw* (LSD)**

- 1) Selon le mode de jeu communiqué
- 2) Les pierres qui recouvrent complètement le dolly sont comptées comme un zéro. Celles qui ne touchent pas la maison sont comptées comme 185,4 cm.
- 3) C'est le point C8 du règlement de compétition de la relève qui s'applique.

**(ix) Classement des équipes / *Draw Shot Challenge* (DSC)**

- 1) Selon le mode de jeu communiqué
- 2) C'est le point C9 du règlement de compétition de la relève qui s'applique.

**(x) Arbitres**

- 1) C'est le point C10 du règlement de compétition de la relève qui s'applique.



## 2.10 Tour final des championnats suisses de SWISSCURLING (CS ligue C)

### (i) Participation

- 1) Les CS de ligue C se jouent avec 4 à 8 équipes.
- 2) Le droit de participation est fixé en même temps que le mode de jeu de la ligue C (cf. art. 2.9)
- 3) Une équipe de juniors peut compter au maximum une junior fille, et une équipe de juniors filles au maximum un junior.
- 4) C'est le point C2 du règlement de compétition de la relève qui s'applique.

### (ii) Déroulement des matchs

- 1) Le mode de jeu est fixé par **SWISSCURLING** en fonction du nombre d'équipes qualifiées.

### (iii) Vêtements et équipement

- 1) C'est le point C3 du règlement de compétition de la relève qui s'applique.

### (iv) Entraînement avant le match

- 1) C'est le point C4 du règlement de compétition de la relève qui s'applique.

### (v) Longueur des matchs

- 1) Les matchs se jouent en 8 ends (avec éventuellement un end supplémentaire).
- 2) Si les équipes sont à égalité de points après le dernier end joué, elles disputent au maximum un end supplémentaire. S'il n'y a toujours pas de vainqueur après ce end supplémentaire, l'équipe qui n'avait pas la dernière pierre au end supplémentaire remporte la partie.
- 3) C'est le point C5 du règlement de compétition de la relève qui s'applique.

### (vi) Durée des matchs

- 1) Le *thinking time* n'est pas mesuré. Les matchs durent 120 minutes. Si la dernière pierre du end passe la première tee line avant la fin du temps réglementaire, le end suivant peut-être commencé.
- 2) C'est le point C6 du règlement de compétition de la relève qui s'applique.

### (vii) Time outs d'équipe / Time outs techniques

- 1) Chaque équipe a droit à deux time outs d'équipe par match. Un time out supplémentaire est accordé en cas d'end supplémentaire.
- 2) Le coach peut demander un time out depuis le banc. Ces time outs du coach doivent être confirmés par les joueurs sur la glace. Si l'équipe ne donne pas de confirmation, le time out n'a pas lieu.
- 3) Durant un time out, les deux équipes ont le droit de parler avec une des personnes assises sur le banc des coaches. Autrement dit, le coach adverse a le droit de venir sur la glace et de parler avec son équipe durant le même laps de temps. Le time out est cependant chronométré en fonction de l'équipe qui l'a demandé.
- 4) C'est le point C7 du règlement de compétition de la relève qui s'applique.

**(viii) Attribution des pierres / Last Stone Draw (LSD)**

- 1) Selon le mode de jeu communiqué
- 2) Les pierres qui recouvrent complètement le dolly sont comptées comme un zéro. Celles qui ne touchent pas la maison sont comptées comme 185,4 cm.
- 3) C'est le point C8 du règlement de compétition de la relève qui s'applique.

**(ix) Classement des équipes / Draw Shot Challenge (DSC)**

- 1) Selon le mode de jeu communiqué
- 2) C'est le point C9 du règlement de compétition de la relève qui s'applique.

**(x) Arbitres**

- 1) C'est le point C10 du règlement de compétition de la relève qui s'applique.

## 2.11 Championnat suisse Cherry Rockers de SWISSCURLING (CS Cherry)

### (i) Participation

- 1) Le CS Cherry Rockers a lieu avec toutes les équipes inscrites dans les délais. Le délai d'inscription exact est fixé par **SWISSCURLING**.
- 2) C'est le point C2 du règlement de compétition de la relève qui s'applique.

### (ii) Déroulement des matchs

- 1) Le mode de jeu est fixé par **SWISSCURLING** en fonction du nombre d'équipes inscrites.

### (iii) Vêtements et équipement

- 1) Il n'y a pas d'exigences à respecter, hormis l'interdiction des balais à poils.
- 2) C'est le point C3 du règlement de compétition de la relève qui s'applique.

### (iv) Entraînement avant le match

- 1) C'est le point C4 du règlement de compétition de la relève qui s'applique.

### (v) Longueur des matchs

- 1) Les matchs se jouent en 4 ends.
- 2) C'est le point C5 du règlement de compétition de la relève qui s'applique.

### (vi) Durée des matchs

- 1) Le *thinking time* n'est pas mesuré. Les matchs durent 60 minutes.
- 2) On ne joue pas d'end supplémentaire.
- 3) C'est le point C6 du règlement de compétition de la relève qui s'applique.

### (vii) Time outs d'équipe / Time outs techniques

- 1) Chaque équipe a droit à un time out d'équipe par match.
- 2) C'est le point C7 du règlement de compétition de la relève qui s'applique.

### (viii) Attribution des pierres / *Last Stone Draw* (LSD)

- 1) Selon le mode de jeu communiqué.
- 2) C'est le point C8 du règlement de compétition de la relève qui s'applique.

### (ix) Classement des équipes / *Draw Shot Challenge* (DSC)

- 1) Selon le mode de jeu communiqué.
- 2) Les pierres qui recouvrent complètement le dolly sont comptées comme un zéro. Celles qui ne touchent pas la maison sont comptées comme 185,4 cm.
- 3) C'est le point C9 du règlement de compétition de la relève qui s'applique.

### (x) Arbitres

- 1) C'est le point C10 du règlement de compétition de la relève qui s'applique.

## 2.12 Championnat suisse double mixte de la relève de SWISSCURLING (CS MD)

### (i) Participation

- 1) Les CS MD se jouent avec 32 équipes au maximum.
- 2) **SWISSCURLING** peut limiter le nombre d'équipes à un nombre inférieur à 32.
- 3) C'est le point C2 du règlement de compétition de la relève qui s'applique.

### (ii) Déroulement des matchs

- 1) Le mode de jeu est fixé par **SWISSCURLING** à une certaine date en fonction du nombre d'équipes inscrites et du nombre de piste à disposition dans la halle organisatrice.

### (iii) Vêtements et équipement

- 1) C'est le point C3 du règlement de compétition de la relève qui s'applique.
- 2) Les équipes ne sont pas tenues de porter les mêmes vêtements. Elles doivent si possible pouvoir se distinguer les unes des autres.

### (iv) Entraînement avant le match

- 1) C'est le point C4 du règlement de compétition de la relève qui s'applique.

### (v) Longueur des matchs

- 1) Selon le mode de jeu communiqué par **SWISSCURLING**.
- 2) C'est le point C5 du règlement de compétition de la relève qui s'applique.

### (vi) Durée des matchs

- 1) Selon le mode de jeu communiqué par **SWISSCURLING**.
- 2) C'est le point C6 du règlement de compétition de la relève qui s'applique.

### (vii) Time outs d'équipe / Time outs techniques

- 1) Chaque équipe a droit à un time out d'équipe par match et à un time out de plus en cas d'end supplémentaire.
- 2) C'est le point C7 du règlement de compétition de la relève qui s'applique.

### (viii) Attribution des pierres / *Last Stone Draw* (LSD)

- 1) Selon le mode de jeu communiqué par **SWISSCURLING**.
- 2) C'est le point C8 du règlement de compétition de la relève qui s'applique.

### (ix) Classement des équipes / *Draw Shot Challenge* (DSC)

- 1) Selon le mode de jeu communiqué par **SWISSCURLING**.
- 2) C'est le point C9 du règlement de compétition de la relève qui s'applique.

### (x) Arbitres

- 1) C'est le point C10 du règlement de compétition de la relève qui s'applique.

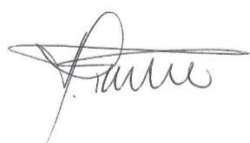
### **3 Championnat du monde (CM)**

- 3.1 Le représentant de la Suisse aux championnats du monde de la relève est communiqué lors du tour final du championnat suisse (CS ligue A).
- 3.2 Le vainqueur du tour final des championnats suisses (CS ligue A) et présélectionné pour participer au championnat du monde. Il convient de communiquer toute renonciation par écrit au chef de la relève dans un délai de trois semaines après avoir remporté le titre.
- 3.3 La commission sportive de la relève de **SWISSCURLING** décide dans tous les cas de la sélection définitive pour les championnats du monde.

#### **Entrée en vigueur**

Le Conseil exécutif a approuvé le présent règlement. Il entre immédiatement en vigueur et remplace les éventuels règlements antérieurs.

**SWISSCURLING** Association



**Le président:**  
**Marco Faoro**



**Un membre du Conseil exécutif:**  
**Freddy Meister**